

DÉFINITION :

Les compétences transversales sont des compétences professionnelles, nécessairement complémentaires aux compétences techniques requises pour l'exercice d'un métier. Elles demandent une implication personnelle du travailleur dans un cadre contractuel et dans un contexte professionnel donné. Elles se déclinent en 3 dimensions : méthodologique, sociale et contributionnelle.

DESCRIPTION :

- 1. Les compétences transversales méthodologiques** renvoient aux notions d'*adaptabilité* et d'*autonomie*. Leurs composantes principales relèvent de la capacité à réagir de façon méthodologiquement adéquate aux tâches demandées et aux changements susceptibles d'intervenir et à trouver des solutions de manière autonome.
- 2. Les compétences transversales sociales** renvoient à la notion de *sociabilité*. Sa composante principale relève de la capacité à collaborer avec autrui selon des modes de communication et de coopération adéquats.
- 3. Les compétences transversales contributionnelles** renvoient aux notions de *responsabilité* et de *participation*. Leurs composantes principales relèvent de la capacité à assumer ses responsabilités et à décider de son propre chef ainsi qu'à la capacité à contribuer de manière constructive à son environnement professionnel.



www.bruxellesformation.be



Contact :

Service Développement des Produits :

Tél. : 02 371 74 13

Email : a.demeuse@bruxellesformation.be



Plan Marshall
2.vert
www.cfwb.be



BRUXELLES FORMATION
des formations pour un emploi

CADRE DE RÉFÉRENCE

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Éditeur responsable : Michel Peffer - Rue de Saille, 67 - 1180 Uccle



Division Études et Développement

QU'EST-CE QUE LE CADRE DE RÉFÉRENCE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES ?

Ce cadre de référence est un outil qui vise l'intégration des compétences transversales dans les formations professionnelles, en complément des compétences techniques inscrites dans les référentiels métier, activités, compétences et les référentiels formation et évaluation. Il s'inscrit dans la procédure de développement des produits qualifiants de BRUXELLES FORMATION et peut également être utilisé dans d'autres contextes liés à la formation professionnelle.

Même si les compétences transversales sont déjà activées de façon informelle dans les pratiques pédagogiques, il est nécessaire de consolider ce volet de la formation. De plus, cela permet de correspondre à l'évolution actuelle de l'organisation du travail et de rencontrer ainsi des attentes formulées régulièrement par les employeurs : responsabilité, proactivité, autonomie, adaptabilité, transfert des compétences acquises,...

Ce document présente la définition des compétences transversales adoptée par BRUXELLES FORMATION, réalisée sur base des travaux de G. Bunk⁽¹⁾, cité par le CEF. Il précise également leur répartition en trois dimensions et propose une liste type de compétences transversales mobilisables dans les différents secteurs professionnels ou métiers.

Le personnel pédagogique pourra s'y référer pour identifier les compétences transversales pertinentes à mobiliser dans les différentes situations de formation.

Toutes les compétences transversales ne se prêtent pas à une évaluation sur base de critères observables. Néanmoins, elles peuvent être mobilisées de façon contextuelle dans le cadre des évaluations formatives et certificatives des compétences techniques.

Ces compétences transversales seront identifiées dans les référentiels formation et évaluation.

LES COMPÉTENCES TRANSVERSALES MÉTHODOLOGIQUES <i>Adaptabilité - Autonomie</i>	LES COMPÉTENCES TRANSVERSALES SOCIALES <i>Sociabilité</i>	LES COMPÉTENCES TRANSVERSALES CONTRIBUTIONNELLES <i>Responsabilité - Participation</i>
S'adapter à l'environnement de travail et aux changements	Communiquer de façon appropriée	Agir en responsabilité et prendre les décisions opportunes compte tenu de ses capacités d'intervention
Travailler de façon autonome	Identifier les interlocuteurs compétents dans le respect des voies hiérarchiques (limites de décision, conseils, ...)	Organiser son travail en faisant preuve de conscience professionnelle
Se donner des méthodes de travail efficaces	Coordonner ses activités avec les différents membres de l'équipe, coopérer et transmettre ses compétences	Gérer son poste de travail en bonne intelligence
Prévoir et planifier la charge de travail	S'adapter à l'alternance entre le travail individuel et le travail en équipe ou avec d'autres corps de métier	Fixer et hiérarchiser ses priorités
Rechercher et assurer la qualité du travail (contrôle, logique, rigueur,...)	Respecter l'environnement de travail (interne et externe à l'entreprise)	Proposer des solutions organisationnelles durables pour l'entreprise
Analyser et évaluer sa démarche de travail	S'intégrer dans une culture professionnelle et dans une culture d'entreprise	Créer un réseau d'information
Évaluer et anticiper les risques et/ou les conséquences d'une action	Véhiculer une image positive de l'entreprise	Transférer ses compétences
Résoudre efficacement le(s) problème(s) en situation d'urgence	Respecter les règles de confidentialité	Se former et assurer sa propre formation continuée
Exploiter et s'approprier l'information	Gérer les conflits et l'agressivité	Mettre en œuvre des solutions environnementales durables pour l'entreprise
Appliquer les prescriptions et les procédures en vigueur dans l'entreprise en étant conscient de ses responsabilités	Entretenir un climat de travail positif et serein	
Exercer son jugement critique		
Mobiliser sa pensée créatrice		

Bibliographie

Documents internes (Bruxelles Formation)
Verbeek Anne. Un module axé sur les compétences transversales au démarrage des formations qualifiantes / Rapport de stage. Division Études et Développement. Cellule Développement des Services à l'Usager ; Septembre 2009.

Études

Conseil de l'Éducation et de la Formation. Compétences non-techniques : la définition du CEF. Avis n°99 ; 22 février 2008.
Conseil de l'Éducation et de la Formation. Compétences non techniques, compétences transversales, une question de contexte. Avis n°113 ; 27 janvier 2012.
Febisp. Note de travail sur les compétences transversales ; 09 janvier 2009.

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation. Compétences Transversales. In : Programme de formation de l'école québécoise ; 2006 : pp 11-39.

(1) Gerhard P. Bunk. Transmission de la compétence dans la formation professionnelle en Allemagne. In : CEDEFOP, Formation professionnelle, revue européenne n°1 ; 1994, pp 8-14.